



assurancevie.com

L'ÉPARGNE EN LIGNE À FRAIS RÉDUITS

DOSSIER DE PRESSE

28.05.2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3^e édition du sondage Assurancevie.com / Ipsos

Les Français et l'assurance vie, des comportements d'épargne qui évoluent

Mai 2019

Pour cette 3^e édition, Assurancevie.com a de nouveau noué un partenariat avec l'institut de sondage Ipsos afin d'interroger les Français sur l'assurance vie, la retraite, la loi PACTE... L'analyse des données révèle quelques surprises et confirme une progression des parts de marché pour les contrats d'assurance vie en ligne.

Voici les résultats clés de l'enquête menée par Ipsos du 19 au 23 avril 2019, auprès d'un échantillon de 2 129 individus représentatif de la population française âgée de 18 à 75 ans.

Les Français plébiscitent toujours l'assurance vie

De plus en plus d'épargnants se tournent vers l'assurance vie pour construire leur patrimoine. En 2016, 45% des sondés déclaraient détenir au moins un contrat. Ils étaient 46% en 2017. **Aujourd'hui, près de la moitié des Français (49%) détient au moins un contrat d'assurance vie.** Et le niveau d'équipement des Français en assurance vie ne devrait pas ralentir car 18% des interviewés ont l'intention de souscrire un contrat (qu'ils en détiennent déjà un ou non), un niveau supérieur aux vagues précédentes (14%).

Pour ce qui est du canal de distribution utilisé, le classement n'est pas chamboulé : les agences bancaires sont toujours sur la 1^{ère} marche du podium avec 63% des contrats souscrits, suivies des mutuelles (19%) et des agents généraux (12%). Mais cette hiérarchie pourrait être renversée à l'avenir. Car force est de constater **l'explosion du marché de l'assurance vie en ligne, dont les parts de marché ont doublé par rapport à 2017 !** Il comptabilise en effet en 2019 10% des souscriptions, contre 5% en 2017. En parallèle, le taux de souscription via les agences bancaires enregistre une baisse de 4 points par rapport à l'édition précédente. Par ailleurs, **17% des Français qui ont l'intention d'ouvrir un contrat d'assurance vie envisagent de le faire via internet** (vs 12% en 2017). « *La croissance de notre activité confirme cette tendance avec un doublement du nombre de nouveaux clients entre 2017 et 2019* », ajoute Édouard Michot, président d'Assurancevie.com.

Un attrait plus marqué pour les unités de compte

Les épargnants continuent de privilégier la sécurité et **59% des détenteurs de contrat d'assurance vie se déclarent satisfaits du rendement du fonds en euros** (57% en 2017). Plus en détail, les personnes ayant souscrit via une mutuelle, via le canal internet ou via un CGPI sont les plus satisfaites (respectivement 70%, 68% et 68%). Le plus faible taux de satisfaction revenant aux réseaux bancaires, avec 56%.

Par ailleurs, **la place des unités de compte progresse.** La part des titulaires ou futurs titulaires de contrat d'assurance vie ayant déjà investi sur ces supports passe de 24% en 2017 à 31% en 2019.

« *Notons également que le travail de pédagogie mis en œuvre par la presse et par les acteurs du marché fonctionne. En 2017, 40% des sondés détenteurs de contrat ou ayant l'intention d'en souscrire un avouaient ne pas connaître les unités de compte. En 2019, ils ne sont « plus que » 35% à ignorer l'existence de ces outils de diversification* », constate Édouard Michot.

Une volonté d'accompagnement toujours aussi forte

L'étude montre que les détenteurs de contrats d'assurance vie et les intentionnistes attendent une assistance dans le cadre d'un investissement en unités de compte : **une majorité d'entre eux (63%) aimerait bénéficier de l'aide d'un professionnel pour la gestion de l'épargne investie en UC** (via une gestion conseillée, sous mandat...). 35% ne souhaitent aucune assistance, quand seulement 2% pourraient se fier à un robo-advisor (1% en 2017).

Par rapport à 2017, on note une évolution significativement positive pour la délégation totale de la gestion de l'épargne à un professionnel de la gestion d'actifs (passant de 11% à 15% soit +4 points) et une évolution à la baisse pour la gestion conseillée (passant de 54% à 47% soit -7 points).

« Cela renforce l'idée que les formules de gestion pilotée répondent aux attentes des épargnants. Ils sont en demande d'un accompagnement humain afin d'investir en toute confiance, grâce à des solutions lisibles et compétitives », analyse Édouard Michot.

Assurancevie.com, une notoriété en hausse

Entre 2017 et 2019, le taux de notoriété d'Assurancevie.com connaît la plus forte progression du marché. La marque conforte ainsi sa place de **1^{er} site indépendant** distribuant des contrats d'assurance vie et Assurancevie.com reste **le courtier indépendant le plus connu des Français !**

Zoom sur...

...La loi PACTE et le transfert

Le transfert de contrat introduit par la loi PACTE n'a pas encore mûri dans les esprits. Pour le moment, seul 1 détenteur sur 10 déclare le transfert de son ou de ses contrat(s) d'assurance vie vers un autre contrat plus performant comme certain. Environ la moitié des détenteurs considère toutefois cette possibilité comme une option à étudier (45%).

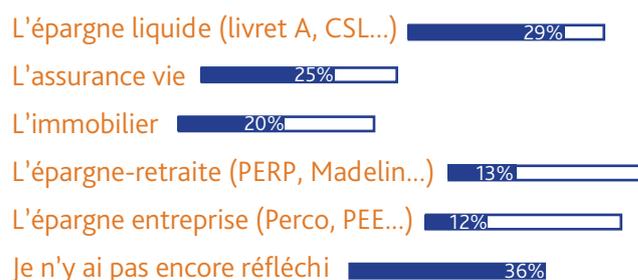
Envisagez-vous de profiter de la possibilité de transfert offerte par la loi PACTE pour transférer le(s) contrat(s) d'assurance vie que vous détenez ?

Oui, très certainement	Peut-être	Non, sûrement pas	Je ne sais pas
10%	45%	22%	24%

...La préparation de la retraite

Une proportion importante des Français âgés de 18-75 ans (36%) n'a pas encore réfléchi à cette problématique. Pour les autres, les 3 principaux placements choisis pour préparer leur retraite sont l'épargne liquide, l'assurance vie et l'immobilier.

Vers quel(s) placement(s) vous orientez-vous ou vous êtes-vous orienté pour préparer votre retraite ?



À PROPOS

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 13, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Ipsos est une société d'études indépendante, contrôlée et dirigée par des professionnels du secteur, qui compte des bureaux dans 87 pays. Fondé en France en 1975, Ipsos est devenu la troisième société d'études au monde. Elle est cotée à la Bourse de Paris depuis 1999.

LES FRANÇAIS ET L'ASSURANCE VIE, DES COMPORTEMENTS D'ÉPARGNE QUI ÉVOLUENT

49%

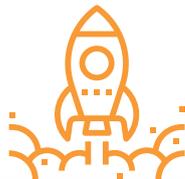
des Français détiennent un contrat d'assurance vie.
Un taux d'équipement en hausse de 3 points par rapport à 2017.

La part de marché des contrats internet explose !

Taux de souscription via les distributeurs en ligne :



Part des intentionnistes qui envisagent de souscrire en ligne :



Un travail de pédagogie qui fonctionne !

35%

de ceux qui ont ou qui souhaitent souscrire un contrat d'assurance vie ne connaissent pas les unités de compte. Ils étaient 40% en 2017 !



Un regard sur les unités de compte qui change

31%

des détenteurs de contrat et des intentionnistes ont déjà investi en UC (vs 24% en 2017).

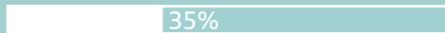
Un besoin d'accompagnement très marqué



Souhaite être assisté d'un professionnel (gestion pilotée, gestion conseillée)



Ne souhaite aucune assistance



Souhaite se fier à un robo-advisor



Assurancevie.com, 1^{er} courtier en ligne indépendant en termes de notoriété !



Assurancevie.com est de plus en plus reconnu par les Français, et bénéficie de la plus forte hausse de notoriété du marché entre 2017 et 2019.



Une étude réalisée par Ipsos pour Assurancevie.com

ÉCHANTILLON

Panel de 2 129 personnes représentatif de la population française âgée de 18 à 75 ans

MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

Population structurée selon la méthode des quotas

MODE DE RECUEIL

Questionnaire online réalisé entre le 19 et le 23 avril 2019

**LES FRANÇAIS ET L'ASSURANCE VIE, DES COMPORTEMENTS
D'ÉPARGNE QUI ÉVOLUENT**

3^e édition du sondage Assurancevie.com / Ipsos



RÉSULTATS CLÉS

Approche méthodologique



MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

- ✓ La population cible a été sélectionnée au sein du panel online Ipsos via un algorithme aléatoire ayant pour finalité de donner la même chance à chaque individu d'être sollicité.
- ✓ Cette population a été structurée selon la méthode des quotas.



CIBLE INTERROGÉE

- ✓ 2129 individus 18-75 ans
- ✓ Représentatifs de la population française sur les critères :
 - Sexe
 - Âge
 - Région

(source : *Census 2015*)



DATES DE TERRAIN

- ✓ Cette étude a été réalisée en **omnibus online**, auprès d'un échantillon issu de l'**Access Panels On-Line d'Ipsos**
- ✓ Dates de terrain : Du vendredi 19 au mardi 23 avril 2019



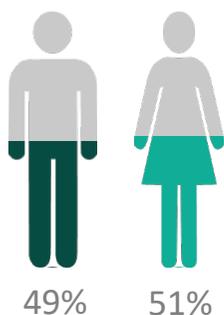
TRAITEMENTS STATISTIQUES

- ✓ Pondération de l'échantillon
- ✓ Méthode de pondération utilisée : Méthode de calage sur marge
- ✓ Critères de redressement : sexe, âge, région et activité de la personne interrogée

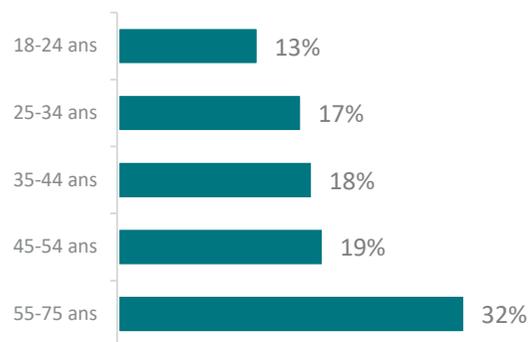
Échantillon de l'étude

Base : 2129 individus (18-75 ans)

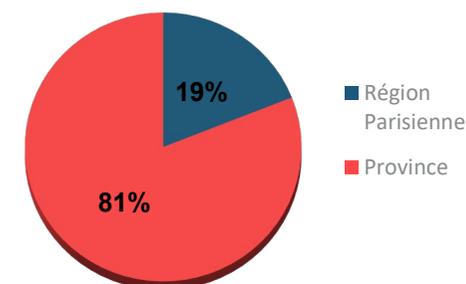
Genre



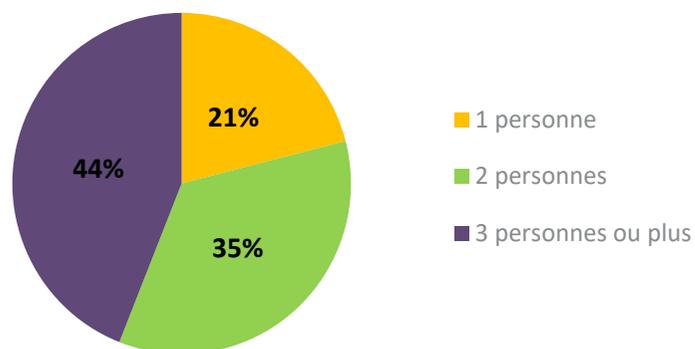
Âge des interviewés



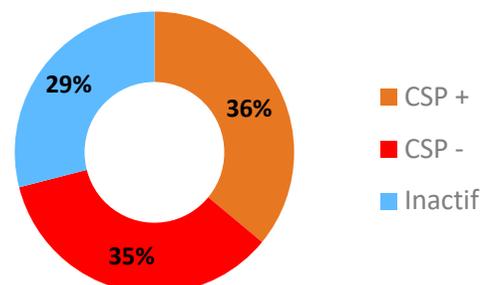
Région



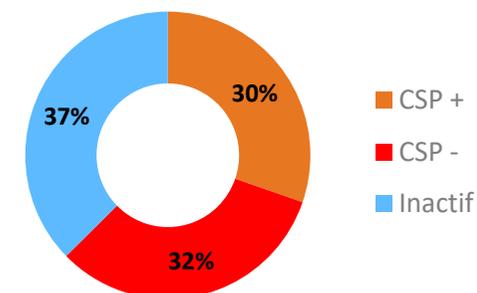
Taille du foyer



Profession de la personne de référence



Profession de l'interviewé



DÉTENTEURS ET INTENTIONNISTES

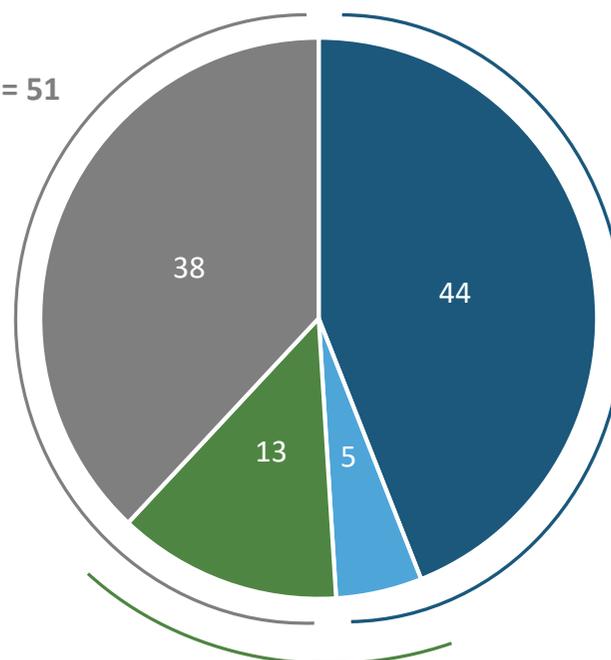
En %

Q : Possédez-vous un contrat d'assurance vie ou avez-vous l'intention de souscrire à un tel contrat ? Une seule réponse possible

Base = 2129 individus

- Oui, je possède un ou plusieurs contrats d'assurance vie
- Oui, je possède un ou plusieurs contrats d'assurance vie et j'envisage de souscrire à de nouveaux contrats d'assurance vie
- Non, je n'en possède pas mais j'envisage de souscrire à un contrat d'assurance de vie
- Non, je n'en possède pas et je n'envisage pas de souscrire à un contrat d'assurance de vie

NET Non Détenteurs = 51



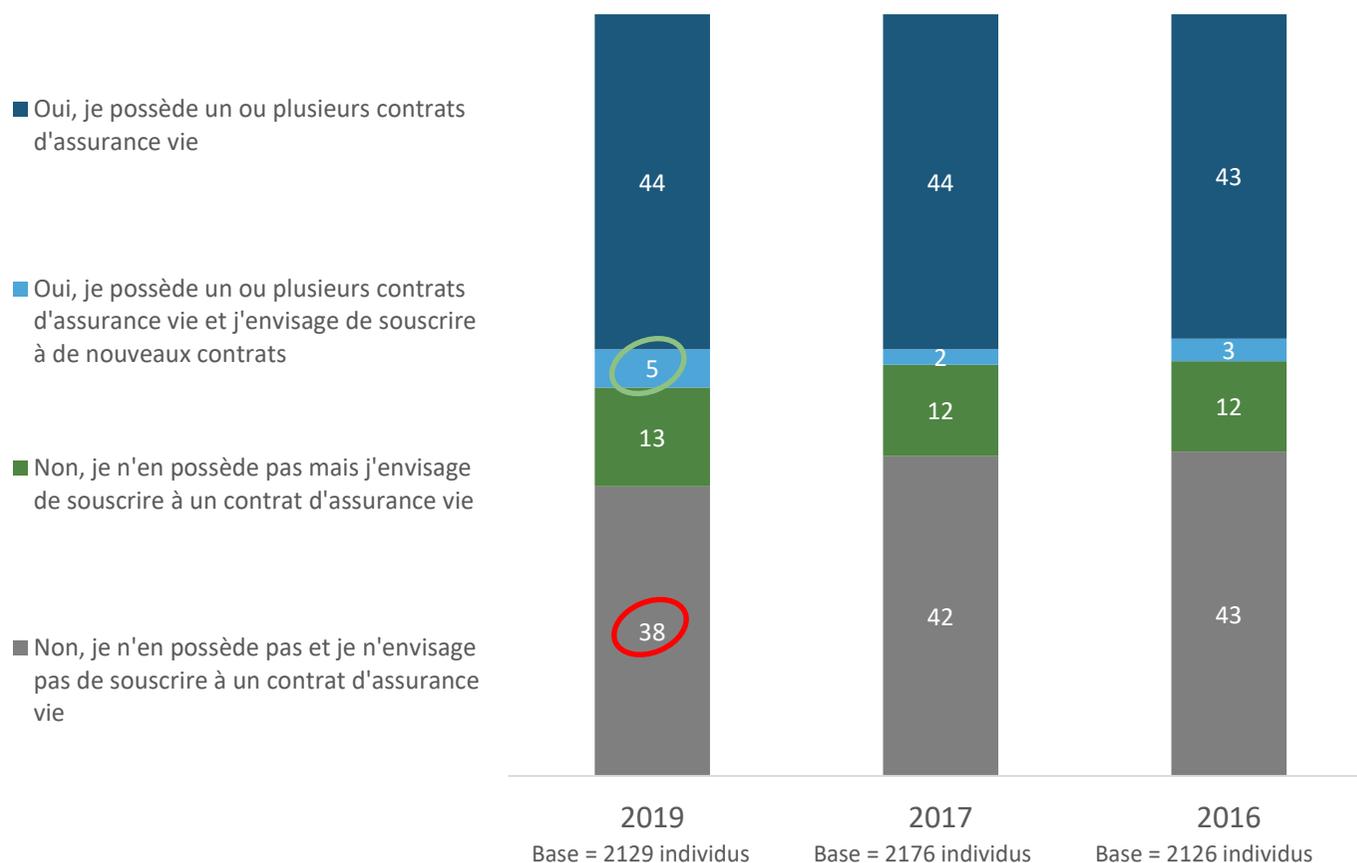
NET Détenteurs = 49

NET Intentionnistes = 18

DÉTENTEURS ET INTENTIONNISTES – ÉVOLUTION 2016-2019

En %

Q : Possédez-vous un contrat d'assurance vie ou avez-vous l'intention de souscrire à un tel contrat ? Une seule réponse possible



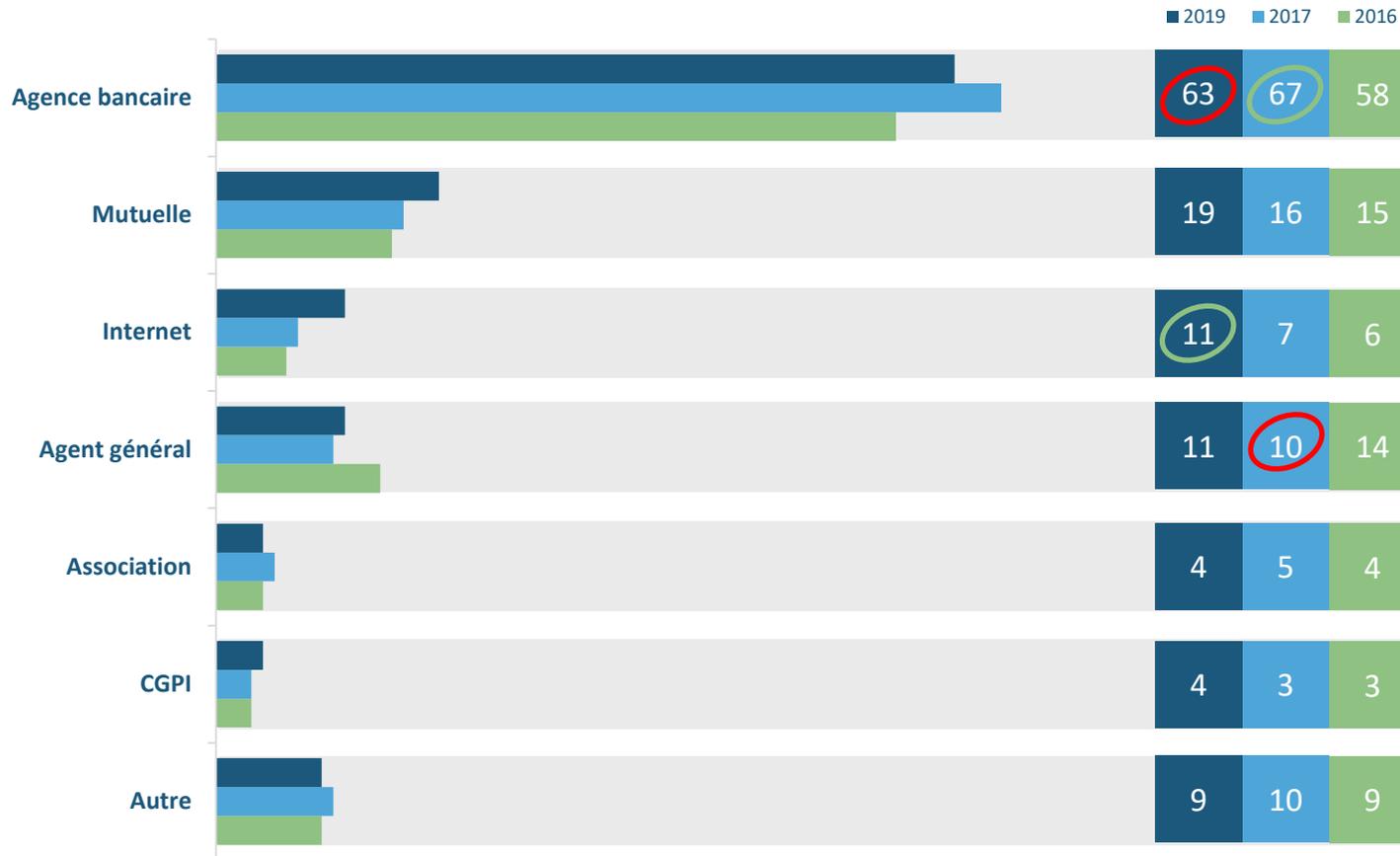
○ ○ Évolution significativement supérieure ou inférieure par rapport à la vague précédente

CANAL DE SOUSCRIPTION

En %

Q : Par quel canal allez-vous ou avez-vous souscrit votre/vos contrat(s) d'assurance vie ? Plusieurs réponses possibles

Base en 2019 = 1312 individus
 Base en 2017 = 1267 individus
 Base en 2016 = 962 individus

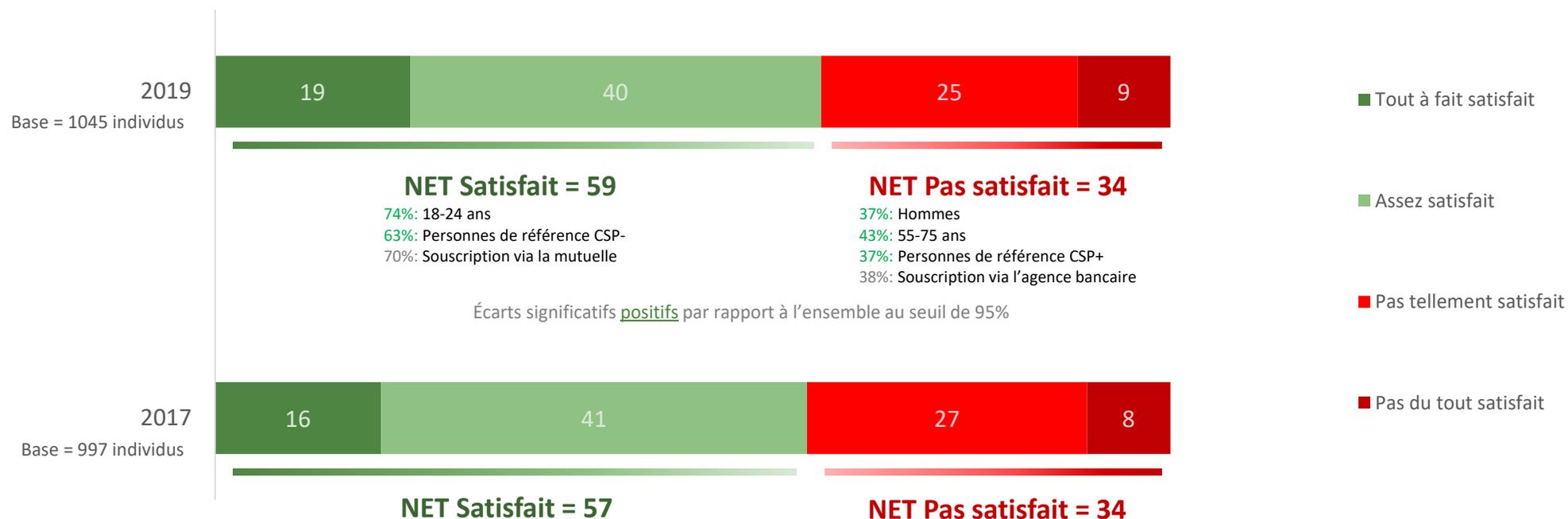


○ ○ Évolution significativement supérieure ou inférieure par rapport à la vague précédente

SATISFACTION FACE AU RENDEMENT DU FONDS EN EUROS

En %

Q : Êtes-vous satisfait du rendement du fonds en euros de votre contrat d'assurance vie ? Une seule réponse possible

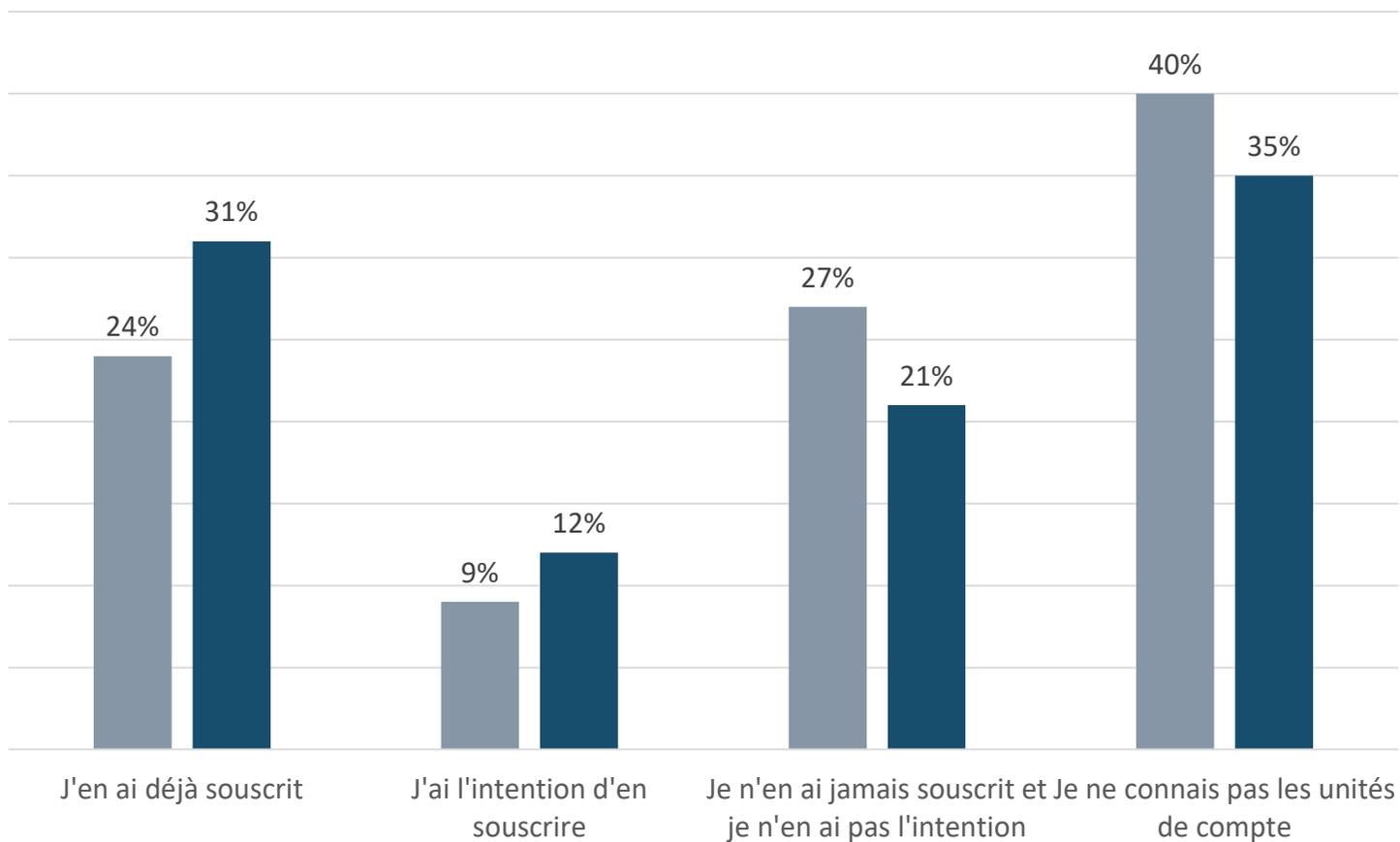


Pas d'évolution significative entre 2017 et 2019

PLACE DES UNITÉS DE COMPTE

En %

Q : Les unités de compte sont des supports non garantis en capital (investis en actions, en obligations ou encore en immobilier) qui peuvent être souscrits dans le cadre de l'assurance vie aux côtés des fonds en euros. Quelle proposition est celle qui vous correspond ? Une seule réponse possible



Base 2019 = 1312 individus

Base 2017 = 1267 individus

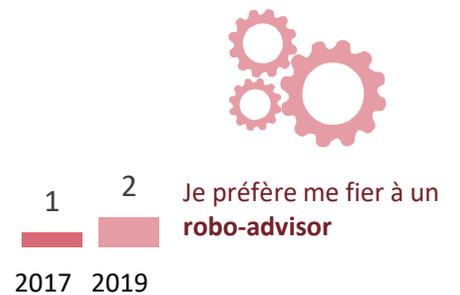
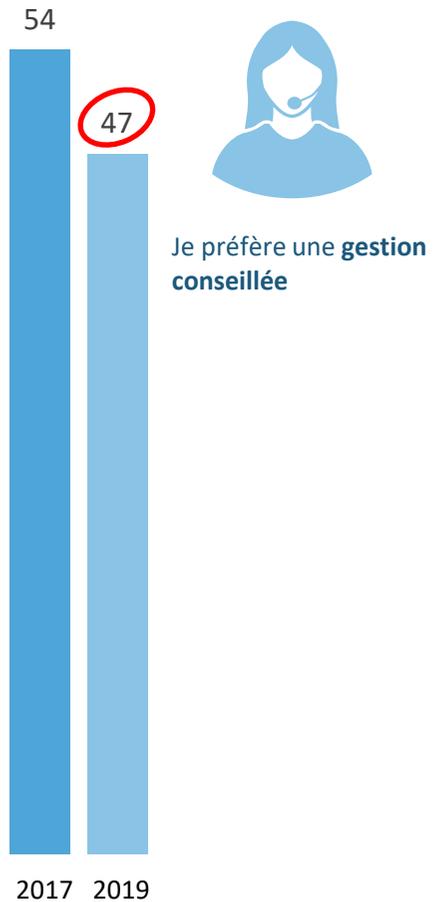
■ 2017 ■ 2019

ACCOMPAGNEMENT SOUHAITÉ POUR LES INVESTISSEMENTS EN UNITÉS DE COMPTE

Q : Pour vous accompagner dans vos investissements et dans la gestion des unités de compte de votre contrat, quelle formule vous semble la plus efficace ? *Une seule réponse possible*

En %

Base 2019 = 1312 individus
Base 2017 = 1267 individus



○ Evolution significativement **supérieure** ou **inférieure** par rapport à la vague précédente

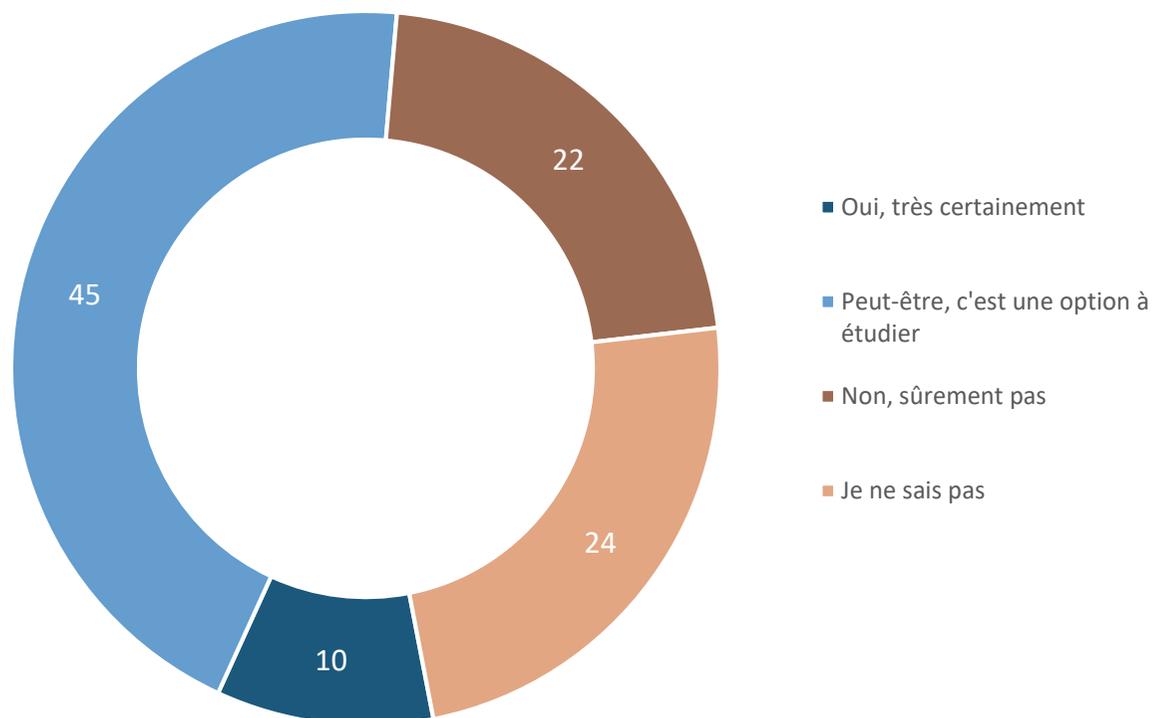
TRANSFERT ÉVENTUEL DU CONTRAT D'ASSURANCE VIE

Q : La loi PACTE prévoit d'autoriser le transfert d'un contrat d'assurance vie vers un nouveau contrat au sein d'une même compagnie d'assurance. Ce transfert, sans conséquence fiscale et sans frais d'entrée, pourra vous permettre de loger votre épargne au sein d'un contrat plus performant et plus compétitif.

Envisagez-vous de profiter de cette possibilité de transfert pour le(s) contrat(s) d'assurance vie que vous détenez ? *Une seule réponse possible*

En %

Base = 1045 individus

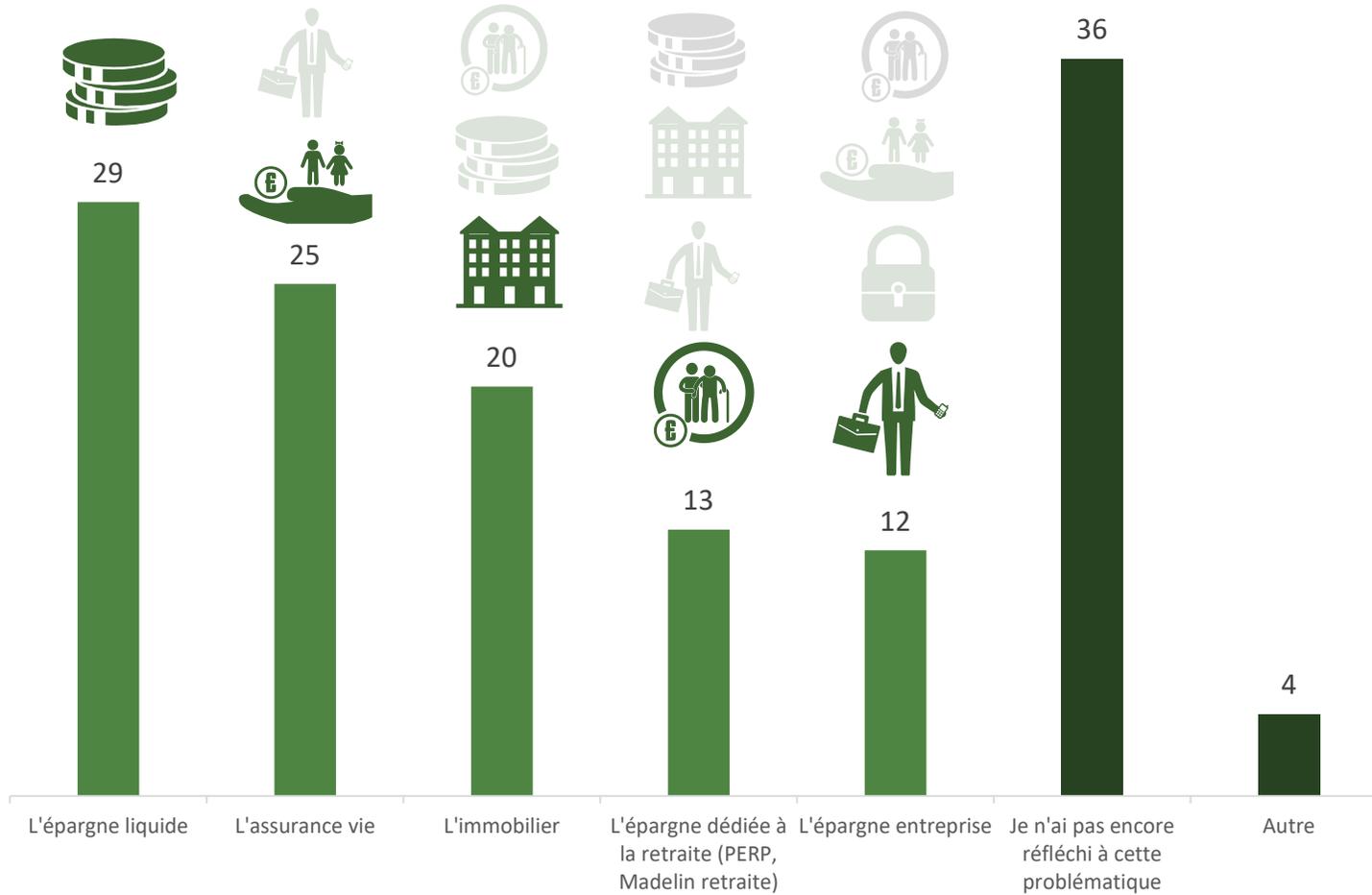


PLACEMENTS CHOISIS POUR LA RETRAITE

Q : Vers quel(s) placement(s) vous orientez-vous ou vous êtes-vous orienté pour préparer votre retraite ? Plusieurs réponses possibles

En %

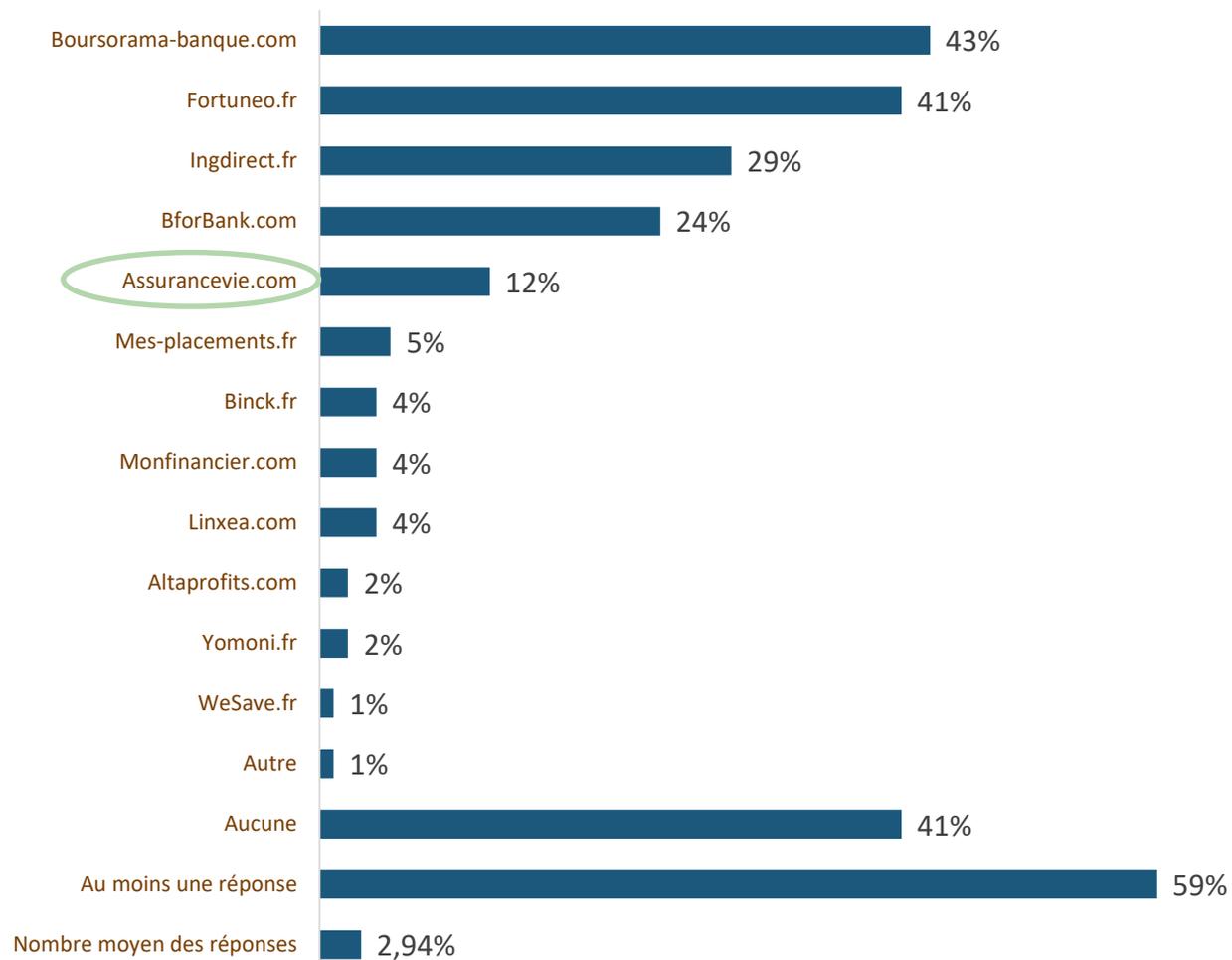
Base = 2129 individus



NOTORIÉTÉ ASSISTÉE

Q : Parmi les sites suivants, quels sont ceux que vous connaissez ne serait-ce que de nom QUI PROPOSENT DES ASSURANCES VIE sur internet ?

Base 2019 = 2129 individus



En %

PUISSANCE AVENIR/SURAVENIR

PUISSANCE SÉLECTION/GENERALI VIE

EVOLUTION VIE/AVIVA VIE

En exclusivité sur internet chez Assurancevie.com

Montants minimum de versement	Versements libres	100 €	1 000 €	500 €
	Versements programmés	25 € / mois - 50 € / trim. - semestre - an	75 € / mois - 75 € / trim. - 150 € / semestre - 300 € / an	50 € / mois - 150 € / trim. - semestre - an
Fonds en euros 2018⁽¹⁾ Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs		Suravenir Opportunités : 2,80% (Min. 40% UC non garanties en capital) Suravenir Rendement : 2,00% (Min. 30% UC au-delà de 500 k€)	Netissima : 2,25% (Min. 20% UC non garanties en capital) Eurossima : 1,80%	Aviva Actif Garanti : 2,21% et jusqu'à 3,09% avec Aviva Multi Bonus 2018*
Nombre d'UC (à fin mai 2019)		Plus de 700	Près de 400	Près de 100
• Dont supports immobiliers		14 (9 SCPI, 2 SCI & 3 OPCI)	3 (1 OPCI & 2 SCI)	2 SCI (enveloppes et durée de commercialisation limitées)
• Dont trackers		Plus de 70	Plus de 80	-
Modes de gestion		Gestion libre / Gestion pilotée	Gestion libre	Gestion libre / Gestion pilotée New !
Options d'arbitrages programmés	5 options	Stop loss relatif / Rééquilibrage automatique / Investissement progressif / Sécurisation des plus-values / Dynamisation des plus-values	5 options Transferts programmés / Sécurisation des plus-values / Dynamisation des plus-values / Limitation des moins-values / Limitation des moins-values relatives	6 options Arbitrage annuel des intérêts / Écrêtage / Investissement progressif / Rééquilibrage automatique / Sécurisation progressive / Plan d'arbitrages programmés
Outil d'aide à l'investissement sur les UC		Oui (allocations modèles gratuites fournies par Lyxor et Lazard Frères Gestion)	Oui (allocations modèles gratuites fournies par Lazard Frères Gestion)	Non
Frais sur versements		0% ⁽²⁾	0% ⁽²⁾	0% ⁽²⁾
Frais de gestion annuels	Fonds en euros	0,60%	Eurossima : 0,60% Netissima : 0,75%	0,60%
	UC	0,60% en gestion libre / 0,80% en gestion pilotée	0,60%	0,60% en gestion libre / 0,80% en gestion pilotée
Frais d'arbitrages	Gestion libre ou pilotée	0% ⁽²⁾	0% ⁽²⁾	0% ⁽²⁾
	Options d'arbitrages programmés	0%	De 0% à 0,50% (plafonnés à 30 €)	0%
Frais de rachats partiels/totaux⁽³⁾		0%	0%	0%
Frais de rachats partiels programmés		0%	0%	0%
Avance possible		OUI	OUI	OUI
Commentaires		Contrat d'assurance vie multisupport à la portée de tous et réduit en frais. Possibilité d'investir dans un fonds en euros opportuniste. Large gamme d'unités de compte. La gestion pilotée (ou mandat d'arbitrage) est réalisée par Fidelity International, en architecture ouverte, dès 1 000 €, et pour seulement 0,20 point de frais de gestion annuels supplémentaires sur les UC. Souscription possible 100% en ligne	Contrat d'assurance vie multisupport réduit en frais. Possibilité d'investir dans un fonds en euros opportuniste. Une offre d'UC diversifiée et incluant de nombreux trackers. 2 garanties plancher optionnelles : une garantie plancher classique et une garantie plancher indexée. Options de rente : réversible ou non	Contrat d'assurance vie multisupport assuré par Aviva Vie et distribué sur internet en exclusivité par Assurancevie.com. Il est accessible et réduit en frais. Une garantie plancher est incluse automatiquement au contrat, sans tarification supplémentaire. La gestion pilotée est conseillée par Fidelity International, en architecture ouverte et accessible dès 500 € d'encours. Adhésion possible 100% en ligne

⁽¹⁾ Taux de revalorisation du fonds en euros net de frais de gestion annuels, hors prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais éventuels liés aux garanties décès optionnelles. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs et ne sont pas constants dans le temps.

⁽²⁾ Hors opérations sur les supports immobiliers et/ou les trackers/ETF. Pour connaître tous les frais, consultez les notices/conditions contractuelles des contrats disponibles sur www.assurancevie.com.

⁽³⁾ Hors fiscalité et prélèvements sociaux et hors option pour la remise de titres.

AVERTISSEMENT : Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. Il n'existe pas de garantie en capital des sommes investies sur ces supports. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Pour une liste des unités de compte, se reporter à la présentation des supports d'investissement de la notice ou des conditions contractuelles des contrats, disponibles sur www.assurancevie.com.

* Grâce au système de bonus de rendement Aviva Multi Bonus 2018, les épargnants ont eu la possibilité d'augmenter la rémunération de leur fonds en euros en 2018 à **2,76%** avec Aviva Multi Bonus 2018 25% ou à **3,09%** avec Aviva Multi Bonus 2018 40%. Ce complément de rémunération bénéficie aux investisseurs ayant réalisé entre le 5 juillet 2017 et le 29 juin 2018 l'une des opérations suivantes :

- Un versement (initial ou complémentaire) d'au minimum 10 000 € investi à hauteur d'au moins 50% sur un ou des supports en unités de compte non garantis en capital pour augmenter de 40% le taux de rendement de la part du versement investie sur le support en euros dans le cadre de l'opération.
- Un versement (initial ou complémentaire) d'au minimum 10 000 € investi à hauteur d'au moins 30% sur un ou des supports en unités de compte non garantis en capital pour augmenter de 25% le taux de rendement de la part du versement investie sur le support en euros dans le cadre de l'opération.
- Un arbitrage d'au minimum 2 500 € en sortie du support en euros ou du support Aviva Monétaire ISR (A) et réinvesti à hauteur d'au moins 50% sur un ou des supports en unités de compte non garantis en capital pour augmenter de 40% le taux de rendement de la part de l'arbitrage investie sur le support en euros dans le cadre de l'opération.

Aviva Multi Bonus 2019, une formule encore plus accessible

Jusqu'au 28 juin 2019, les adhérents du contrat Evolution Vie ont la possibilité de profiter d'Aviva Multi Bonus 2019 pour booster le rendement de leur support en euros. Sans que les autres conditions ne soient modifiées par rapport à l'offre précédente, le millésime 2019 d'Aviva Multi Bonus est accessible aux versements d'au minimum 8 000 € et aux arbitrages d'au minimum 2 000 € !

Mentions légales :

Puissance Avenir est un contrat d'assurance vie individuel de type multisupport commercialisé par Assurancevie.com et géré par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest. Suravenir et Assurancevie.com sont soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).

Puissance Sélection est un contrat d'assurance vie individuel de type multisupport assuré par Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Le document d'information clé du contrat d'assurance vie Puissance Sélection contient des informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez obtenir ce document en vous rendant sur le site www.assurancevie.com.

Evolution Vie est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport souscrit par l'ADER auprès d'Aviva Vie et commercialisé par JDHM Vie. Aviva Vie est une Société Anonyme d'Assurance Vie et de Capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 70 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes. 732 020 805 R.C.S. Nanterre. ADER, Association pour le Développement de l'Épargne pour la Retraite – Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, 24-26, rue de la Pépinière 75008 Paris.

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 13 rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Documentation à caractère publicitaire dépourvue de valeur contractuelle.

Panorama de l'offre de contrats retraite (mai 2019)



		ANTHOLOGIE PERP GENERALI VIE		AVIVA RETRAITE PERP AVIVA VIE		PUISSANCE AVENIR PERP SURAVENIR		PUISSANCE AVENIR MADELIN SURAVENIR	
Versement minimum	Versement initial	150 €		500 €		45 €		150 €	
	Versements libres	150 €		500 €		45 €		150 €	
	Versements programmés	50 € / mois - 100 € / trim. - 150 € / semestre - 150 € / an		100 € / mois		30 € / mois - 90 € / trim. - 180 € / semestre - 360 € / an		150 € / mois - 450 € / trim. - 900 € / semestre - 1 800 € / an	
Rendements du fonds en euros ⁽¹⁾ Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs		1,95% ⁽¹⁾ en 2017	1,80% ⁽¹⁾ en 2018	1,80% ⁽¹⁾ en 2017	1,80% ⁽¹⁾ en 2018	2,40% ⁽¹⁾ en 2017	2,40% ⁽¹⁾ en 2018	Suravenir Opportunités : 2,80% ⁽¹⁾ en 2017 / 2,80% ⁽¹⁾ en 2018 Suravenir Rendement : 2% ⁽¹⁾ en 2017 / 2% ⁽¹⁾ en 2018	
Nombre d'UC (à fin mai 2019)		115		41		102		Plus de 700	
*Dont SCPI, SCI et OPCI		0		0		5		14	
*Dont trackers		4		0		0		Plus de 70	
Modes de gestion		Gestion libre Gestion sécurisation progressive (stratégies « Préférence » ou « Scénario »)		Gestion libre Gestion évolutive « Aviva » Gestion évolutive « Décret »		Gestion libre Gestion pilotée à horizon (sécurisée ou dynamique)		Gestion libre Gestion pilotée à horizon (sécurisée ou dynamique)	
Options d'arbitrages programmés (en gestion libre)		4 options - Répartition cible - Sécurisation des plus-values - Dynamisation du rendement - Investissements programmés		4 options - Rééquilibrage automatique - Plan d'investissement progressif - Sécurisation des plus-values - Plan d'arbitrages programmés		5 options - Rééquilibrage automatique - Dynamisation progressive - Sécurisation des plus-values - Dynamisation des plus-values - Stop loss relatif		5 options - Rééquilibrage automatique - Dynamisation progressive - Sécurisation des plus-values - Dynamisation des plus-values - Stop loss relatif	
Frais lors de l'adhésion		15 €		0 €		0 €		0 €	
Frais sur versements		0%		0%		0%		0% ⁽²⁾	
Frais de gestion annuels	Fonds en euros	0,96%		0,97%		0,68%		0,60%	
	UC	0,96%		0,97%		0,96%		0,60%	
Frais d'arbitrages (gestion libre)		0,60%		0,50% (plafonnés à 300 €)		0,50%		0% ⁽²⁾	
Frais d'arbitrages (options d'arbitrages programmés)		0%		0%		0,50%		0% ⁽²⁾	
Options de rente accessibles à la liquidation de la retraite		Réversion, rente viagère temporaire en cas de décès de l'adhérent, rente « Transition » (majoration les 3 premières années), rente « Accompagnement » (majoration de 50% à partir du 80 ^e anniversaire)		Réversion, annuités garanties, rente viagère majorée ou minorée		Réversion, annuités garanties, rente par paliers croissants, rente par paliers décroissants		Réversion, annuités garanties, rente par paliers croissants, rente par paliers décroissants, garantie dépendance	
Frais pendant la phase de rente		0,96% de frais de gestion annuels 0% de frais d'arrérages		0,97% de frais de gestion annuels 3% de frais d'arrérages		0,68 % de frais sur encours de rente 0% de frais d'arrérages		0,90 % de frais sur encours de rente 0% de frais d'arrérages	

⁽¹⁾ Taux de revalorisation du fonds en euros à capital garanti net de frais de gestion annuels hors prélèvements sociaux et fiscaux éventuels. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs. Pour accéder au fonds en euros Suravenir Opportunités, au minimum 40% des versements doivent se faire sur un/des supports en unités de compte non garantis en capital. Dans le cadre des contrats gérés par Suravenir, tout versement supérieur à 500 000 € doit être investi à 30 % minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital (hormis dans le cadre de la sécurisation progressive du capital et de la gestion pilotée à horizon).

⁽²⁾ Majoration en cas d'investissement ou de désinvestissement sur les trackers / ETF ou sur des supports immobiliers. Pour connaître tous les frais, consultez les notices des contrats disponibles sur www.assurancevie.com.

Mentions légales :

Anthologie PERP est un Plan d'Épargne Retraite Populaire de type multisupport géré par Generali Vie – Société Anonyme au capital de 332 321 184 euros. Entreprise gérée par le Code des assurances – 602 062 481 RCS Paris – Siège social : 2 rue Pillet Will – 75009 Paris. Téléphone : 01 58 38 81 00 (appel non surtaxé). Société appartenant au groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026.

Aviva Retraite PERP est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport lié à la cessation d'activité professionnelle commercialisé par JDHM Vie dont l'assureur est Aviva Vie. Aviva Vie est une Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes. 732 020 805 RCS. Nanterre. ADERP, Association pour le Développement de l'Épargne pour la Retraite Populaire – Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, 24-26, rue de la Pépinière 75008 Paris.

Puissance Avenir PERP est un Plan d'Épargne Retraite Populaire de type multisupport et Puissance Avenir Madelin est un contrat d'assurance de groupe de retraite supplémentaire des professions non salariées de type multisupport. Ces contrats sont commercialisés par Assurancevie.com et gérés par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest. Suravenir et Assurancevie.com sont soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 13 rue d'Uzès, 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Documentation à caractère publicitaire dépourvue de valeur contractuelle.